

# Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Une force dans le quartier... depuis 30 ans!

**241** P  NP  **DM402**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Mémoire déposé à propos du projet du terminal méthanier Rabaska

Par

Le Comité Populaire Saint-Jean-Baptiste

780, rue Sainte-Claire Québec, G1R 5B9 Téléphone: 522-0454 Télécopieur: 522-0959

<http://www.compop.net>

# Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

## Une force dans le quartier... depuis 30 ans!

**Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un comité de citoyen-ne-s actif depuis 1976 dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste à Québec. L'organisme est issu de la résistance des résident-e-s de la rue Saint-Gabriel qui voyaient leur milieu de vie menacé de démolition pour faire place à un autoroute.**

Les citoyen-ne-s ont mis un frein aux projets de «modernisation» de la Ville de Québec en y opposant la rénovation de leurs vieilles maisons grâce à des coopératives d'habitation à échelle humaine, l'aménagement de petits parcs et des ressources communautaires. L'action du Comité s'est rapidement étendue à l'ensemble du quartier après ces premières victoires dans le «haut» du faubourg. C'est entre autres à cette action que l'on doit la majorité des logements sociaux du quartier (de la coop Saint-Gabriel à la présence de Lauberivière au Presbytère), de nombreux parcs (du parc Scott au parc-école), plusieurs services de proximité (de l'Intermarché au comptoir postal) et bon nombre de ressources communautaires (du Vestiaire du Faubourg au Centre-Famille Haute-Ville). Le Comité populaire a toujours été là pour défendre le caractère résidentiel et populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste.

### **Un groupe de défense de droits**

La mission fondamentale du Comité populaire est de défendre les droits sociaux, économiques, politiques et culturels des résident-e-s du quartier Saint-Jean-Baptiste. Si les membres se réservent le droit d'intervenir sur toutes les questions d'actualité jugées pertinentes (le Sommet des Amériques, par exemple), le Comité populaire s'intéresse prioritairement à deux questions en particulier : le réaménagement urbain et le droit au logement.

### **Réaménagement urbain**

On dit que «chat échaudé craint l'eau froide», le moins que l'on puisse dire c'est que les résident-e-s du quartier ont été échaudé-e-s par des projets de réaménagement urbain ne tenant absolument pas compte de leurs besoins et des réalités du Faubourg. Afin d'éviter le pire, les membres du comité sont particulièrement attentifs aux projets de développement urbain et interviennent lorsque nécessaire. Que ce soit sur la circulation automobile ou sur les grands projets de construction (tour à bureau, hôtel, parc de stationnement, réfection de rue et de boulevard), la voix des résident-e-s peut et doit être entendue. Le Comité populaire est l'un des véhicules permettant de le faire, ensemble.

### **Droit au logement**

La crise du logement qui sévit actuellement, parce qu'elle encourage la gentrification et fait pression à la hausse sur les loyers, est sans doute la plus grande menace au caractère résidentiel et populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste. C'est pourquoi les membres du groupe ont choisi d'en faire une priorité depuis quelques années. Cela passe, bien sûr, par la diffusion d'informations sur les droits et les recours des locataires et par la lutte pour augmenter le nombre de logements sociaux (HLM, coopératives et OSBL d'habitation). Parce que cette lutte dépasse largement les frontières du quartier et que l'union fait la force, le Comité populaire participe activement aux luttes du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), un organisme pan-québécois qui se consacre aujourd'hui à la lutte pour le droit au logement.

### **Un groupe d'éducation populaire**

Le Comité populaire apporte une attention particulière à l'éducation, à la sensibilisation et au débat d'idées. En plus des occasions ponctuelles que sont les tracts, les affiches, les assemblées publiques, les cafés rencontres, etc, le Comité populaire publie un journal de quartier.

### **L'Infobourg**

En publiant un journal de quartier gratuit, le Comité populaire vise à diffuser une information de qualité sur les enjeux locaux et les questions d'actualité, mais aussi à favoriser la prise de parole citoyenne. En effet, contrairement aux autres journaux, l'Infobourg est ouvert à toutes sortes de collaborations, littéraires ou autres.

### **Soutien aux initiatives locales**

Le Comité populaire veut favoriser le développement et le renforcement du tissu communautaire du quartier. C'est pourquoi il continue de soutenir plusieurs initiatives telle le Centre Famille Haute-Ville ou encore un projet de compostage communautaire.

### **Le Vestiaire du Faubourg**

Le Vestiaire est une friperie à bon marché maintenant située dans l'ancien presbytère de l'Église Saint-Jean-Baptiste (entrée par le 780 Sainte-Claire). Il est ouvert de 12h à 16h, du lundi au vendredi, et le jeudi jusqu'à 20h.

### **La Fête du Faubourg**

Le Comité populaire est à l'origine de cette fête de quartier, dans laquelle il s'implique activement depuis plus de 10 ans. Tenue en juillet sur la rue Saint-Jean, la Fête du Faubourg est l'occasion rêvée de découvrir les talents de la relève artistique du quartier et de la région (sans parler de la Place des enfants, du marché aux puces, des tables d'artisans et d'organismes communautaires, etc.).

# Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

## Une force dans le quartier... depuis 30 ans!

Il ne s'agit pas là d'une audience publique sur la nouvelle stratégie énergétique du Québec 2006-2015 (plan baptisé l'Énergie pour construire le Québec de demain), quoique nous comprenons bien que l'implantation des terminaux méthaniers d'Énergie Cacouna et Rabaska apparaît le premier jalon du développement d'une filière dans laquelle s'insère la prospection et l'extraction de pétrole et de gaz naturel du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent à plus ou moins long terme. Il en serait de même du gazoduc devant relier les terminaux méthaniers de Cacouna et de Lévis au réseau nord-américain de gaz naturel, qu'on aurait pu sciemment négliger de présenter en examen environnemental public en même temps que ceux-ci. Négliger sciemment pour ne pas se retrouver face à un plus grand réservoir d'opposants au gazoduc, parce qu'il devra traverser plusieurs municipalités, devenus polarisés eux aussi contre les terminaux méthaniers indissociables du projet de gazoduc.

Dans l'optique de la consolidation et de la diversification des approvisionnements en pétrole et en gaz naturel, tel que développé dans la stratégie énergétique 2006-2015 du ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec<sup>1</sup>, on peut observer un continuum. La pression de demande interne canadienne sur le gaz de l'Alberta sera relâché en important et en stockant du gaz naturel au Québec, provenant de l'Afrique, du Moyen-Orient et de la Russie. Cette nouvelle situation de dépendance au marché économique international du gaz naturel créera deux opportunités de développement et de croissance économique augmentant le déficit environnemental à la grandeur du pays et du Québec.

En Alberta, libérées du joug de la demande des provinces du centre, les entreprises Suncor, Encana et Shell pourront utiliser leur gaz naturel pour l'extraction et le raffinage du pétrole des sables bitumineux afin de rencontrer une plus grande proportion la demande croissante des États-Unis, leur seul client, qui vise répondre à sa demande en créant de nouvelles alliances dans des pays politiquement plus stables que leurs fournisseurs historiques.

Au Québec, une fois les entreprises distributrices de gaz naturel devenues dépendantes du marché mondial du gaz, il sera devenu justifié, pour sécuriser nos réserves énergétiques, de mettre en valeur les ressources pétrolières et gazières de nos propres gisements de combustibles fossile, en Gaspésie et au large des Îles de la Madeleine.

La lettre d'introduction du rapport du BAPE sur le projet d'implantation du terminal méthancier Énergie Cacouna prouve en quelque sorte que le dit projet (qui a la même capacité que Rabaska<sup>2</sup>) n'est qu'un instrument d'implantation de la filière des hydrocarbures au Québec, qui de surcroît ne nous rendra pas nécessairement autosuffisant. « À l'issue de ces travaux, la commission considère que le projet comblerait une partie de la demande de gaz naturel anticipée au Québec, en Ontario, et dans le nord-est des États-Unis. Il n'augmenterait que marginalement la sécurité d'approvisionnement du Québec, principalement en cas de bris majeur dans le réseau de transport par gazoduc situé à l'ouest, puisque le marché nord américain est intégré<sup>3</sup> ». Cette lettre de William J. Cosgrove, président du BAPE est adressée au Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchar, receveur officiel du rapport et responsable du secrétariat à l'allégement réglementaire et administratif<sup>4</sup>.

Ce qu'entend Monsieur Cosgrove par marché nord américain intégré ne relève pas seulement du réseau de distribution, mais des accords économiques tel que l'ALENA (Accord de Libre Échange Nord Américain). Certains articles de cet accord contraignent un état dans la mise en marché de ses ressources naturelles. «... Aucune des Parties ne pourra adopter ou maintenir une interdiction ou une restriction à l'importation d'un produit d'une autre Partie ou à l'exportation ou à la vente pour exportation d'un produit destiné au territoire d'une autre Partie » (article 309)<sup>5</sup>. Aussi une clause dite proportionnelle (article 315) spécifie que le gouvernement d'un pays membre ne peut réduire ou limiter l'exportation d'une ressource vers un autre pays membre une fois que le flux d'exportation a été établi. Et si le Québec développe la filière des combustibles fossiles, il ne pourra garder ses produits pour son autosuffisance, même sous la gestion d'une société d'État, car il devra l'offrir aux États-Unis en entier (article 301). Aussi, on devra vendre une partie de la production selon la demande étasunienne qui sera plus grande parce que déjà établie depuis plus longtemps, sans jamais plus pouvoir réduire le volume d'exportation au-delà des 36 derniers mois (article 315). Il se peut même, comme dans le cas du contrat exclusif de la production albertaine, qu'une entreprise privée, établie ici, vende la totalité de la production aux États-Unis où la demande du marché est plus grande.

L'illusion de la disponibilité locale d'une nouvelle source énergétique porte ainsi à réfléchir... et si des aménagements économiques sont possibles afin de permettre une certaine distribution locale, sera-t-on capable

<sup>1</sup> « L'Énergie pour construire le Québec de demain » <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/energie/strategie/index.jsp>

<sup>2</sup> BAPE (2006). Projet d'implantation du terminal méthancier Énergie Cacouna, rapport 230, p. 41

<sup>3</sup> *ibid.*, p. iii

<sup>4</sup> <http://www.mce.gouv.qc.ca/allégement/organisation.htm#secretariat>

<sup>5</sup> L'accord de libre échange nord-américain. Partie II Commerce des produits. Chap. 3 Traitement national et accès aux marchés pour les produits <http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/chap03a-fr.asp?#Article309>

# Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

## Une force dans le quartier... depuis 30 ans!

de justifier l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables ou la disponibilité et l'accessibilité de la ressource, de même que l'argent déjà investi, repousseront l'innovation encore une fois?

« Dans les années 1970, la région de Fribourg<sup>6</sup>, dans le sud-ouest de l'Allemagne, a été un haut lieu de la lutte antinucléaire. Ce combat a marqué l'identité de cette ville, où depuis trois décennies, les habitants, le distributeur d'énergie, les instituts de recherche et des industriels ont travaillé ensemble à maîtriser leur consommation d'énergie et à développer les ressources renouvelables. Cette mobilisation est autant une démarche environnementale qu'une volonté de faire vivre l'économie locale. Aujourd'hui, pour beaucoup, Fribourg est une ville modèle<sup>7</sup> ». En visitant la ville, on peut y voir de nombreuses installations de panneaux photovoltaïques « sur les écoles, les stades, les bâtiments religieux et les façades des magasins. Jusque sur les toits de la mairie... En 1975, lorsque étudiants, paysans et vigneron ont obtenu la remise en question du projet de la centrale nucléaire..., on les accusait de vouloir revenir à la bougie. Ces alternatifs ont haussé les épaules et ont voulu montrer qu'il existait d'autres choix crédibles sans pour autant renoncer au confort moderne... Sur le fond, on veut rarement de l'électricité. On veut de la lumière, de la chaleur et de la puissance pour faire tourner des machines. Il est donc possible de réfléchir à différentes façons de répondre à ces demandes<sup>8</sup> ».

Chaque époque à sa lutte. Aujourd'hui, ce sont les changements climatiques qui nous préoccupent, avec la diminution des gaz à effet de serre. Aujourd'hui même, le directeur général de Forum économique de Davos, Peter Torreele déclare « Il est intéressant de voir comment le changement climatique prend de plus en plus l'importance<sup>9</sup> ». Il devient donc inévitable de faire toujours mieux dans le sens de créer une économie autour des énergies renouvelables et de l'économie d'énergie.

« Suite à la lutte anti-nucléaire, Fribourg a entamé des démarches en faveur des économies d'énergies et de l'efficacité énergétique (notamment le développement des transports en commun, des pistes cyclables, des voies piétonnes...), puis, avant de développer les énergies renouvelables (éolien, biomasse, photovoltaïque, petite hydraulique et géothermie), elle a incité à la formation divers corps de métiers qui y sont liés. Ainsi, si le solaire thermique répond efficacement aux besoins en eau chaude basse température des particuliers et des industriels, encore faut-il avoir des bureaux d'études et surtout des plombiers pour répondre aux demandes. Au fil des années, tous les acteurs économiques ont intégré le potentiel des énergies renouvelables : les administrations, les instituts de formation et de recherche, les maîtres d'ouvrage, mais aussi les électriciens, sans oublier les banquiers et les investisseurs<sup>10</sup> ».

Selon les retombées économiques projetées de l'impact de Rabaska<sup>11</sup> pour la communauté métropolitaine de Lévis (717 600 habitants en 2005), on prévoit 3460 emplois directs et indirects sur trois ans pour la durée de la construction et 70 emplois directs permanents par la suite, en plus de 280 chez les fournisseurs. À Fribourg, ville de 212 000 habitants, selon les chiffres de 2004, il y a 1500 entreprises et 9400 personnes qui travaillent dans le domaine de l'environnement. De même, 77 entreprises et 640 personnes exercent dans le solaire.

Avec des emplois temporaires, on crée une croissance économique temporaire et éventuellement une hausse du chômage après coup, comme dans tous les grands chantiers, et l'impact se ressent aussi jusque dans les emplois indirects. Bien sûr, il y aura des recettes fiscales pour tous les niveaux des administrations gouvernementales<sup>12</sup>, mais sommes-nous bien certains que cet argent obtenu par les gouvernements aura été budgété de façon à couvrir l'impact socio-économique de la fin des travaux? Ne deviendra-t-il pas plutôt inaccessible parce qu'investi vers d'autres crises ou simplement au remboursement de la dette par le Fond des Générations? Ne serait-il pas plus souhaitable de profiter de cette occasion comme d'un tremplin vers une économie intégrée dans le milieu social en vertu de l'entente sur le protocole de Kyoto dont le Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec et son gouvernement veulent être les porteurs au Canada?

<sup>6</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fribourg-en-Brisgau#D.C3.A9veloppement\\_durable](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fribourg-en-Brisgau#D.C3.A9veloppement_durable)

<sup>7</sup> « Objectifs ambitieux à Fribourg ». Philippe Bovet, Manière de voir 81, Le Monde diplomatique, juin-juillet 2005

<sup>8</sup> ibid.

<sup>9</sup> « Les décideurs sont plus soucieux », AFP, Le Devoir, 23 janvier 2007

<sup>10</sup> « Objectifs ambitieux à Fribourg ». Philippe Bovet, Manière de voir 81, Le Monde diplomatique, juin-juillet 2005

<sup>11</sup> « Rabaska : Des retombées économiques majeurs pour la région ».

[http://rabaska.net/docs/Depliant\\_Retombees.pdf](http://rabaska.net/docs/Depliant_Retombees.pdf)

<sup>12</sup> Annuellement, Lévis recevrait 10,8 millions en taxes municipales et scolaires; durant la phase de construction Québec recevrait 39 millions en impôts et taxes diverses, 17 millions pour Ottawa; durant la phase d'exploitation Québec recevrait 3,7 millions, 1,8 pour Ottawa « Rabaska : Des retombées économiques majeurs pour la région ». [http://rabaska.net/docs/Depliant\\_Retombees.pdf](http://rabaska.net/docs/Depliant_Retombees.pdf)

# Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

## Une force dans le quartier... depuis 30 ans!

En ce moment, malgré la grogne, le bas Saint-Laurent et la Gaspésie sont en train de s'organiser autour de l'éolien entre communautés locales, administrations et entreprises. À long terme, dans un cadre qui continuera à développer l'autonomie des régions, d'une part énergétique, nous arriverons à donner un souffle de vie économique continue qui empêchera une masse de travailleurs d'être encore en proie au chômage, au manque d'investissement technologique et au tarissement de la ressource. Peut-on respecter ça aussi dans notre vision de la gestion des ressources naturelles? S'il faut le dire ainsi, c'est en travaillant pour nous, au Québec qu'on deviendra plus compétitif dans l'économie continentale.

Enfin, la réalisation de ce projet irait totalement à l'encontre du discours que tenait notre Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs au dernier sommet de Kyoto, à Nairobi en novembre 2006, car il favoriserait l'augmentation des gaz à effet de serre au Québec ainsi qu'en Alberta :

- À court terme, par la croissance du trafic maritime et le conditionnement de gaz naturel liquéfié pour le transport terrestre.
- À plus long terme, en légitimant les suites de l'installation de la filière gaz naturel/pétrole par l'extraction et le raffinage de pétrole dans nos gisements québécois.

Nous nous insérerions aussi dans une dépendance contraignante qui nous empêcherait de manœuvrer dans la gestion de nos propres énergies fossiles, tout en ne profitant pas de l'intérêt croissant pour les économies d'énergies, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables alternatives (tel le solaire et les biocarburants) pour encore accusé un retard... c'est un peu grâce à toute la controverse autour du projet de centrale thermique du Suroît et du débat qu'elle a suscité qu'on a accéléré l'implantation de parcs éoliens et de son industrie au Québec, non?